

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHAMONIX, 190 RUE JOSEPH VALLOT 74400 CHAMONIX MONT BLANC déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Mr LEMENY Lionel, représentant de la société SAS ALF S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 434 ROUTE DU CHATELARD 74190 PASSY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr LEMENY Lionel	50	1 000 €
Mr CUTONE Frederic	50	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Magali VUICHARD
magali.vuichard@cic.fr

JST14

CIC Lyonnaise de Banque
Magali VUICHARD
Chargée d'Affaires professionnels
CIC CHAMONIX

1941
CIC CHAMBERLAIN
1941